

**LA MONNAIE DANS L'ANTIQUITÉ**  
**ET LES MONNAIES ANTIQUES DANS LES ALPES-MARITIMES**  
**PREMIÈRE APPROCHE DE LA CIRCULATION MONÉTAIRE ANTIQUE**  
**DANS L'EXTRÊME SUD-EST DE LA GAULE MÉRIDIONALE**

**Claude SALICIS\***

### **L'ORIGINE DE LA MONNAIE**

La monnaie, qu'elle soit en bronze ou en métal précieux tel que l'or ou l'argent, est avant tout un outil facilitant les échanges commerciaux.

Avant elle, et au tout début des premières transactions humaines, on utilisait le troc (un mouton contre trois poulets, par exemple), puis, certains objets (des haches, des coquillages, des rouelles, des lingots de métal, des bijoux, ...), reconnus par le plus grand nombre, ont servi de médium dans la plupart des transactions quotidiennes ; on les appelle des prémonnaies, objets ayant le rôle que nous connaissons de la monnaie métallique mais qui n'en avaient pas la forme matérielle d'aujourd'hui adoptée par toutes les nations.

L'histoire de la monnaie débute par une légende. Le roi de Lydie (royaume de la pointe occidentale de la Turquie actuelle et faisant alors partie de la Grèce d'Asie), Midas, transforme en or tout ce qu'il touche à la suite d'un vœu exaucé par le dieu Silène en reconnaissance de son hospitalité. Midas ne sera délivré de ce don gênant qu'en se jetant, sur le conseil de Silène, dans le fleuve Pactole auquel il transféra son don et qui charrie, depuis, du « sable d'or », en fait des pépites d'or... d'où l'utilisation du terme « pactole » signifiant une importante somme d'« argent », en référence ici à la monnaie en métal précieux.

La Lydie est alors un royaume puissant dont la richesse repose sur des échanges commerciaux utilisant le troc mais surtout une prémonnaie constituée par des globules d'électrum (alliage naturel d'or et d'argent) de tailles diverses. Vers la fin du VIIe s. ou le début du VIe s., pour garantir la valeur de ce médium d'échange, on imprima, pour la première fois, une marque en creux sur les globules à l'aide de poinçons : c'est la première frappe au marteau du premier « ancêtre » de notre monnaie. On

---

\* Président de l'IPAAM Nice. Nous remercions Sylviane Estiot, directrice de recherche au CEPAM ; Joëlle Déjardin, chargée de conservation au Musée d'Art et d'Histoire de Provence à Grasse ; Monique Jannet, conservateur du Musée de Cimiez à Nice ; Pierre-Élie Moullé, attaché de conservation au Musée de Préhistoire Régionale de Menton.

Cette ébauche de travail sur la circulation monétaire antique dans les Alpes-Maritimes a été réalisée dans le cadre de l'exposition permanente sur l'Antiquité au Musée de Préhistoire régionale de Menton qui participe au projet Interreg III « *Via Julia Augusta* » regroupant quatre communes de la Communauté de la Riviera Française (La Turbie, Beausoleil, Roquebrune-Cap Martin, Menton) et la ville de Vintimille.

La plupart des provenances des espèces citées pour le département des Alpes-Maritimes (dernière partie) sont issues des Mémoires de l'IPAAM et de travaux à y paraître, les autres sont signalées dans la bibliographie.

invente également les coins, des matrices gravées en creux qui impriment en relief. Les monnaies de Crésus, les créseïdes, et de certains ses prédécesseurs ont alors une empreinte sur chacune des deux faces de la monnaie : l'avvers, empreinte en relief (à l'aide d'un coin), et le revers, empreinte en creux (à l'aide d'un poinçon).

Mais, c'est avec Crésus (-561/-546), dernier roi de Lydie et descendant héroïque d'Omphale et du demi-dieu Héraclès, que commence la véritable histoire de la monnaie. Au milieu du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., Crésus sépare l'or et l'argent contenus dans les globules d'électrum. Le succès, lié à l'intérêt ainsi croissant de l'outil monétaire, fut immense ; sa richesse est à l'origine de l'expression : « riche comme Crésus ». Grâce à cette invention de génie, les choses vont alors aller très vite (voir *infra*).

Crésus est donc l'inventeur du premier système monétaire (unités et divisionnaires) bimétallique (or et argent) dont les deux monnaies principales, le statère d'or valant dix statères d'argent, sont divisées en 1/2, 1/3, 1/6, 1/12, et 1/24. Ces monnaies sont anépigraphe, c'est-à-dire qu'elles ne comportent aucune légende ou écriture, mais on remarquera déjà l'utilisation des chiffres 10 et 12 dans les rapports et partages.

## LA DIFFUSION DE LA MONNAIE

En moins d'un siècle, l'utilisation de l'outil monétaire gagne plusieurs États du monde grec (la Grèce, l'Italie, la Sicile) et la Perse. Son essor est encouragé et démultiplié par les coutumes religieuses et politiques qui vont également profiter de sa circulation.

Pratique, utilisée ou acceptée par tous, parcourant les continents et traversant les océans, la monnaie devient, en effet, un incroyable et inespéré outil de propagande et de thésaurisation (conservation, placement, accumulation).

Elle acquiert, à cette époque, sa triple fonction d'outil économique (avec les échanges), artistique (les villes, les chefs d'États rivalisent d'ingéniosité artistique pour la suprématie de leur monnaie), et historique (ethnologie : niveau de vie ; archéologie : datation).

En Grèce, depuis Crésus, ce sont quelque 1 400 villes et États et 600 rois et empereurs qui ont émis leur monnaie. Leurs emblèmes sont très variés : des animaux (la chouette pour Athènes, le dauphin pour Tarente, la tortue pour Égine, ...), des divinités (Athéna, Apollon, Jupiter, ...), des êtres fantastiques (chimère, griffon, Pégase, Gorgone, Minotaure, ...), des armes (boucliers, casques, tridents, épées, lances, ...), des instruments de musique (lyres, harpes, ...), des vases, des fleurs, des fruits, ... Plus tard, les rois feront représenter leur effigie, comme Alexandre le Grand (-336/-323).

Les monnaies se nomment, entre autres, décadrachmes, statères, drachmes (et divisions) pour l'or, et décadrachmes, drachmes, oboles (et divisions) pour l'argent.

C'est donc par le monde grec que la monnaie est arrivée en Gaule et à Rome.

## LA MONNAIE EN GAULE

### Les monnaies marseillaises

En Gaule, la première diffusion de la monnaie (l'obole) est liée à l'implantation, au VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., de Marseille (Massalia), colonie phocéenne (de Phocée, en Lydie) composée de marchands et de marins qui, bien entendu, voyageaient avec leur monnaie. C'est grâce à eux que se développent, sur notre sol, la connaissance, l'usage et la fabrication de la monnaie. Peu à peu, les gravures grecques, réalisées par des graveurs grecs, évoluent avec la formation de graveurs locaux.

L'atelier de Marseille va émettre deux monnayages importants : un d'argent et un de bronze.

Le monnayage d'argent comprend l'obole (et ses divisions actuellement pressenties dont l'hémiobole), les drachmes (valant 6 oboles) « au lion », « lourde » (3,80 g), puis « légère » (2,70 g), la diobole (0,90 g) basée sur l'obole « légère » ; on évoque également une triobole ou hémidrachme « lourde » (1,85 g), voire une tétrabole (4 oboles « lourdes ») en lieu et place de la drachme légère (6 oboles « légères »)...

La plus ancienne valeur ayant circulé, sinon fabriquée, en Gaule est donc l'obole de Phocée « au carré creux », entre -520 et -460 ; puis c'est au tour de l'obole « au crabe » vers -450, et de l'obole à la « tête casquée », à la fin du Ve s. av. J.-C. L'obole « à la roue » (symbole solaire que l'on stigmatise

comme la représentation de la rouelle, prémonnaie « gauloise », et qui porte les lettres M et A dans deux des cantons) est frappée à partir de -400 jusqu'en -49 après un monnayage à péripéties multiples où s'entremêlent dévaluations, arrêts et reprises des frappes, mais qui bénéficie d'un certain effet de mode au regard de sa longévité et de ses nombreuses imitations !

D'autres imitations et variétés localisées, plus ponctuelles et plus frustes, sont également connues : oboles à la corne, à l'astre, ...

La drachme lourde (Artémis/Lion), avec sa moitié l'hémidrachme (Apollon/Taureau), apparaît vers le milieu du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. ; c'est la plus « grosse » valeur de son temps, mais sa frappe fut de courte durée car elle est rare.

Elle fut remplacée, vers -220, par la drachme « légère » que l'on retrouve jusqu'en -49 elle aussi. Son succès, en rapport étroit avec les importantes quantités frappées (deuxième guerre punique) et son intégration parfaite dans une circulation triple incluant les monnaies marseillaises, romaines et gauloises, est tel que nous en connaissons de très nombreux exemplaires fourrés ou saucés (les fausses monnaies en argent de l'époque sont des flans de cuivre ou de bronze recouverts d'une fine pellicule d'argent par placage ou par trempage dans un bain d'argent liquide).

Également, entre la fin du III<sup>e</sup> s. et le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., peut-être en raison d'une nouvelle dévaluation, mais peut-être aussi pour disposer d'une nouvelle valeur qui ne semble pas avoir eu un grand succès, la diobole (Athéna/Aigle) est frappée en série très limitée.

Le monnayage de bronze est composé de « grands bronzes » (GB, ~ 15 g), « moyens bronzes » (MB, ~ 8 g), « petits bronzes » (PB, ~ 2 g à 1 g) et, reconnus depuis peu, de « très petits bronzes » au taureau dont le poids des plus légers avoisine 0,1 g et celui des plus lourds 0,5 g.

Quelques autres types en bronze ont été frappés : au trépied (MB et TPB), au taureau marchant (PB), ...

Ce monnayage de bronze, qui débute vers le milieu du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., se poursuivra quelque temps après la défaite de Marseille face à César, en -49. Conséquence de cette défaite, seule la frappe du bronze fut possible (affaiblissement économique) ou autorisée (Marseille est sous le joug romain) ; de nouveaux types sont frappés mais en quantité moindre : petits bronzes au caducée, à l'aigle, au lion, à la galère, ...

Les séries de ces deux monnayages qui ont été frappées sont si variées au niveau des types, des valeurs et des poids que l'on peut estimer aujourd'hui que leur étude n'en est qu'à ses débuts, bien que commencée depuis au moins le XIX<sup>e</sup> s. Mais ici, l'histoire seule, sans l'archéologie, ne permettra pas de faire avancer le sujet.

Après cinq siècles de bons et loyaux services, le premier monnayage de Gaule va s'éteindre face à la suprématie des monnaies romaines dans la circulation locale, monnaies romaines qui prirent également le pas sur les monnaies gauloises.

## **Les monnaies gauloises**

Totalement étrangères aux monnaies marseillaises, elles firent leur apparition au cours de la première moitié du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., époque au cours de laquelle le troc gaulois perdurait malgré l'existence du monnayage marseillais.

Les mercenaires gaulois découvrent l'usage de la monnaie à l'occasion de leurs incursions militaires dans le monde grec. Le premier type copié par les Gaulois est le statère d'or de Philippe II de Macédoine (-356/-336). Il s'agit d'une très belle monnaie d'environ 8,50 g dont l'avvers représente la tête d'Apollon et le revers un quadrigé (char à quatre chevaux).

Mais ces monnaies en or, de grande valeur, n'ont pas servi immédiatement au commerce : elles étaient utilisées par les chefs gaulois pour leur propagande politique (dons au peuple, aux autres chefs de tribus, ...).

C'est à partir du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. que les monnaies gauloises (statères d'or et d'électrum) adoptent un style qui leur sera propre et qui traversera les âges, un style où apparaissent des figurations géométriques ou abstraites d'une telle puissance que leur magie a inspiré et inspire toujours bon nombre d'artistes contemporains. Parmi ces monnaies, figurent en bonne place les fabuleux statères d'or des *Parisii* à flan large, ou encore celui de Vercingétorix...

Le monnayage gaulois, d'abord propre à chaque tribu émettrice (toutes n'ont pas leur monnaie) puis à chaque « région politique » (fédération de tribus sous la tutelle d'une tribu dominante comme celle des Arvernes dans le Massif Central, par exemple), est reconnu peu à peu sur tout le

« territoire ».

Pour couvrir une période des plus courtes de l'histoire des monnayages (moins de trois siècles), celui des Gaulois n'en est pas moins le plus varié et le plus dense, toutes époques confondues, et ce dans tous les domaines : le métal (or, électrum, argent, billon, bronze, cuivre, potin), les espèces (statères, drachmes, « deniers », oboles, bronzes, potins divers, et leurs divisions pour certaines), les types (surtout des animaux : le bestiaire gaulois est un des plus riches, sinon le plus riche, des bestiaires connus ; l'ours représente la forêt ; le sanglier, la force et le courage ; le cheval - le plus représenté -, la rapidité et la noblesse, ...).

Outre sa diversité (on trouve encore de nos jours, régulièrement, des types inédits) et son aspect des plus artistiques, voire ésotérique et en liaison directe avec la Nature, deux autres particularités majeures caractérisent ce monnayage. C'est d'abord une monnaie d'argent, le « denier gaulois » (en fait un quinaire, c'est-à-dire un demi-denier), « mis sur le marché » pour concurrencer la drachme marseillaise et de denier romain alors fortement présents dans la plupart des transactions économiques. N'oublions pas que « frapper monnaie » était réservé aux ateliers et officines du pouvoir émetteur qui en tirait un grand profit.

D'autre part, les Gaulois inventent le potin, monnaie de bronze à forte teneur en étain, qui était coulée en « chapelet » dans des moules en terre. Ces potins, d'obtention « facile », sont variés et très nombreux.

Ce fabuleux monnayage, bien différent des monnayages grec (figuratif à l'extrême) et romain (outil de propagande politique), a été brutalement interrompu par Rome et César. Ce dernier, victorieux de la Guerre des Gaules (-58/-51), interdit, en effet, la frappe des monnaies gauloises. Cette interdiction, partielle, devint absolue sous Auguste (-27/+14).

Notons, enfin, que les monnaies gauloises appartiennent à un ensemble de monnaies dites « celtes » ou « celtiques », et que d'autres peuples d'Europe ont frappé, durant la même période, des monnaies influencées par cette culture. Il s'agit des Ibères d'Espagne, des tribus de la Gaule Cisalpine, des peuples du Danube et d'Europe centrale, des Gaulois de Belgique, des peuples du sud de l'Angleterre.

## Les monnaies romaines

C'est un siècle après sa fondation de 752 av. J.-C., au VIIe s. av. J.-C. qu'apparaît la monnaie à Rome.

Ou plutôt une prémonnaie, l'*Aes rude*, matérialisée par une plaque de bronze, lisse et de poids très variable.

Au cours de la deuxième moitié du IVe s. av. J.-C., on gratifia ce lingot d'une empreinte d'animal (sur une ou sur ses deux « faces ») dont le plus courant est le bœuf : le terme « pécuniaire », lié à l'argent et aux échanges, vient de pecunia, pecus = le bétail, utilisé pour le troc). Cet objet, considéré comme la première « monnaie » romaine s'appelle alors l'*Aes signatum*. Mais nous sommes toujours dans une vraie logique de troc car l'échange se fait sur la base du poids de métal contenu dans le lingot.

L'*Aes signatum* est remplacé, à l'extrême fin du IVe s. av. J.-C. ou au début du IIIe s. av. J.-C., par l'*Aes grave* qui devient un objet « rond », d'aspect monétaire, mais qui est encore lourd. Nous le nommons « as libral » parce que son poids correspond à une livre romaine de 327 g. Cette nouvelle monnaie sera également coulée sur la base d'une livre osque de 273 g et arborera une empreinte sur chacune de ses deux faces : Janus, proue de navire, tête casquée, roue, ...

Pendant quelques décennies, les *Aes signatum* et les *Aes graves* cohabitèrent.

Les premières « véritables » monnaies romaines furent frappées, au début du IIIe s. av. J.-C., sur le Capitole, dans le temple de Junon Moneta (d'où le terme de « monnaie »). Les premières monnaies en argent font une timide apparition (émissions romano-campaniennes) et un premier système monétaire est mis en place pour le bronze sur la base de l'as : as, semis (1/2), triens (1/3), quadrans (1/4), sextans (1/6).

La dévaluation de l'as a été constante tout au long de son existence : dès -286, le système est réduit de moitié (as semi libral), puis c'est au tour de l'as triental, ..., et de l'as oncial (1 once = 1/12 de livre, soit 22,75 ou 27 g). En -92, l'as devient semi oncial (11,35 ou 13,5 g) et, au IIe s. de notre ère, certains as pèsent à peine 7 g.

Le monnayage d'argent, basé, vers -250, sur le système grec des didrachmes, se transforme et

l'ancienne drachme du système romano-campanien refait surface en -212/-211 sous le nom de « denier » valant 10 as : ce fut un grand succès pour cette dénomination toujours employée de nos jours.

Quelques espèces, dont la circulation sera de courte durée, verront le jour dont la litra (en argent et pesant 0,86 g), le *victoriat* (3/4 de denier).

En cette fin de IIIe s. av. J.-C., les monnaies d'or, dont l'*aureus*, sont rarissimes mais on joint au denier deux autres monnaies d'argent : le quinaire (1/2 denier = 5 as) et le sesterce (2,5 as).

Jusqu'à la reprise, au début de la deuxième moitié du Ier s. av. J.-C., sous César (-59/-44), du monnayage d'or (l'*aureus*), l'histoire du monnayage romain évolue tant bien que mal au gré des approvisionnements en métal et des dévaluations (en -141, l'as ne vaut plus qu'1/16 de denier). La plupart des as républicains représentant le dieu Janus et une proue de navire, sont anonymes, mais le monnayage d'argent profite, dès -150, d'une hégémonie sans égal : toutes les grandes « familles » romaines frappent « leurs » deniers.

Pour faire barrage aux faussaires et au « rognage » des monnaies d'argent, on invente et on frappe des deniers dont la tranche est dentelée (denier *serratus*)... sans grand succès : on trouve ces mêmes deniers fourrés ou saucés !

Une première véritable réforme ou refonte des systèmes a lieu sous Octave/Auguste en -28/-27. La frappe du bronze redémarre ; un quinaire d'or est joint à l'*aureus* ; le denier et le quinaire d'argent sont maintenus.

Le sesterce devient de bronze et représente la plus grosse valeur d'un monnayage de bronze qui se décline alors ainsi : sesterce (4), dupondius (2), as (1), semis (1/2), quadrans (1/4), et dont les deux premières valeurs sont frappées en orichalque.

L'avers des monnaies représente l'effigie de l'empereur et les types du revers sont très variés : dieux et déesses, allégories diverses (Victoire, Santé, Providence, ...), propagandes sociales (dons), militaires (victoires) ou politiques, ...

En -15, l'atelier de Lyon frappe l'or et l'argent ; les ateliers asiatiques fabriquent des cistophores ou tétradrachmes en argent valant 3 deniers.

La réforme de Néron (56-68), en 64, dévalue toutes les espèces en poids et en titre de métal précieux !

Tout au long du Ier s., les monnaies des empereurs successifs circulent conjointement ; certaines portent des « contremarques » pour légaliser la circulation des monnaies des empereurs précédents. Ce n'est qu'à l'arrivée de Trajan (98-117) que seules auront cours, celles de l'empereur au pouvoir.

Au IIe s. ap. J.-C., le système abandonne les petites monnaies (semis et quadrans) et le sesterce devient plus abondant que l'as et le dupondius. Cette nouvelle circulation monétaire observée reflète l'augmentation du niveau de vie de la population sous les règnes des empereurs de l'« Âge d'Or » issu de la *Pax romana* de l'Empire.

À la mort de Commode (177-192), Rome connaît de graves affrontements régionaux et doit subir l'attitude nouvelle de ses armées qui « font » et « défont » les empereurs en les nommant puis en les assassinant.

Pour redonner une certaine confiance aux armées et au peuple, une nouvelle monnaie voit le jour, sous Caracalla (198-217), en 214 : c'est l'antoninien qui circulera relativement longtemps mais qui ira lui aussi de dévaluation en dévaluation : monnaie d'argent à l'origine (valant 2 deniers), son titre ne fera que baisser, pour devenir une monnaie saucée, puis carrément une monnaie de bronze...

Trajan Dèce (249-251) crée le double sesterce de 37 g dont la circulation sera éphémère.

À la réforme d'Aurélien (270-275), en 274, le monnayage de bronze a disparu, celui d'argent est illusoire et celui d'or à peine rétabli avec une augmentation du poids de l'*aureus*.

Il faut attendre Dioclétien (284-305) pour parler véritablement d'embellie du monnayage. Sous ses réformes (286 et 295), tout y « passe », à commencer par l'*aureus* qui s'alourdit encore ; il crée l'*argenteus* à la place du denier et le follis en remplacement de l'*aurelianus* de 5 deniers.

Mais, bien entendu, il faut s'attendre aux incontournables dévaluations ; le follis sera une monnaie répandue mais connaîtra les mêmes aléas, jusqu'à n'être plus, après un sautage officiel, qu'une petite monnaie de bronze fortement dépréciée.

La pratique des « marques d'ateliers », qui apparaît vers le milieu du IIIe s., se généralisera sous Dioclétien. Elle consiste à faire figurer, au revers de la monnaie et sous une ligne d'« exergue », une série de lettres et/ou de signes composée de trois parties : le rappel de l'outil (SM signifie Sacra Moneta, par exemple), le nom en abrégé de la ville (l'atelier) où elle est frappée (ARL pour Arles, par

exemple) et, souvent, le numéro de l'unité de fabrication (l'officine) qui est représenté par une lettre représentant la première lettre du mot (P pour *prima*, par exemple) ou son rang dans un alphabet (A pour la première officine, par exemple).

À partir de Constantin Ier (le Grand) (307-337), il sera frappé de grandes séries de monnaies en bronze dites « constantiniennes » dont le centenionalis en remplacement du follis déclinant.

Cette époque de l'histoire verra la naissance d'une nouvelle monnaie d'or, le *solidus* ou sou, et de sa moitié, le *semmissis*, qui remplacent l'*aureus* et le quinaire d'or. Ce monnayage sera complété par diverses espèces comme le *miliarensis* et le *scrupule* et, plus tard, par la *siliqua* en argent.

Le *trémissis* (ou 1/3 de sou) naît sous les règnes de Théodose I (379-395) et de Maxime (383-388) et les petits bronzes deviennent des *nummus* ou des *Aes 3* et *Aes 4*, dénominations dont la seule caractéristique n'est plus que la dimension décroissante de leur diamètre sans cesse réduit (*centenionalis*, AE1, AE2, AE3, AE4).

À la mort de Romulus Augustus (475-476), dernier « prince de Rome », l'Empire d'Occident rend l'âme, victime des égoïsmes fonciers et des invasions « barbares ».

La plus petite monnaie de bronze sera émise en 498, sous Anastase (491-518), au début de l'Empire d'Orient (capitale : Constantinople) : il s'agit d'un *nummus*, de diamètre parfois inférieur à 1 cm et d'un poids voisin d'1 g, qui ne vaudra plus qu'1/40 de follis.

## Les monnaies des « villes romaines »

### La monnaie d'Antibes

La plus courante, voire la plus « courue », est la monnaie d'Antibes (*Antipolis*), frappée sous Lépide (-43/-36), gouverneur de la Narbonnaise lors du deuxième triumvirat romain (Lépide, Marc Antoine, Octave). Son « histoire » présente encore plusieurs zones d'ombre qui, presque paradoxalement, maintiennent l'intérêt qu'on lui porte.

*Antipolis* est un comptoir marseillais jusqu'à la défaite de Marseille face à César, en -49, mais il apparaît qu'aucune volonté ou statut bien défini ne la place sous l'une (Marseille) ou l'autre (Rome) des autorités. Elle ne deviendra « administrativement » romaine que suite à une requête de la population, entre -49 et -42, sans que l'on en sache plus.

La monnaie semble liée au comptoir devenu romain, plutôt qu'au gouverneur et donc à Rome : d'abord, parce que ce dernier n'en aurait curieusement pas profité en terme de propagande ; ensuite, parce que sa frappe a vraisemblablement continué après la déchéance politique de Lépide en -36, et ce jusqu'au changement d'ère, semble-t-il, et que sa circulation perdure jusqu'aux Ier/IIe s.

L'iconographie de l'avvers et du revers nous laisse également dans l'expectative. À l'avvers, on hésite à attribuer la tête à droite à un dieu (Apollon) ou à une déesse (Aphrodite), tout comme les lettres ou groupes de lettres à des graveurs... La « Victoire couronnant un trophée » du revers ne nous indique nullement de quelle victoire il s'agit : celle de César sur Marseille (nous serions alors en présence d'une monnaie commémorative), celle de Lépide, ou celle de la population « délivrée » de Marseille ? La dualité de la titulature (ANTIII/ΛEIII = *Antipolis/Lépida* ou *Lepidus*) entretient l'ambiguïté.

Le thème est-il intrinsèquement symbolique, purement « décoratif » ?

Quoi qu'il en soit, ce petit bronze, dont la nécessité économique se faisait chaque jour plus forte, a participé aux échanges locaux et régionaux. Sa force fut de pouvoir, grâce à sa métrologie, se confondre avec le petit bronze au taureau marseillais dont le pouvoir émetteur était sur la fin.

### Les autres « villes »

Parallèlement à ce qui se passait près de chez nous, plusieurs villes émirent leur monnaie (essentiellement des *dupondius* mais quelques oboles et petits bronzes furent également émis) : Cavaillon (*Cabellio*) entre -44 et -42, Narbonne (*Narbo Martius*) en -40, Lyon (*Lugdunum*) en -38, Vienne (*Vienna*) en -36, Orange (*Arausio*) en -28, Fréjus (*Forum Julii*) en -28/-27. Ces monnaies sont relativement peu courantes.

La plus répandue sera la monnaie (un *dupondius*) des vétérans de Nîmes (*Nemausus*, capitale des Volques), aux têtes adossées d'Octave et d'Agrippa, et au crocodile enchaîné à un palmier, pour commémorer leur victoire en Égypte sur Cléopâtre et Marc Antoine (bataille navale d'Actium en -31).

Quatre émissions furent frappées sous Auguste entre -28 et +14.

On la trouve souvent « coupée » en deux (et plus rarement en quatre) : ce fait s'explique par les besoins grandissants en petit numéraire, déjà évoqués et liés à l'expansion économique (quantités et variétés des espèces sont alors insuffisantes), auxquels le pouvoir émetteur (Rome) ne pouvait répondre.

Besoins tels que certains de ces « demi-as de Nîmes » sont réduits à de simples flans, coulés et coupés, sans empreinte : la confection et la gravure des coins sont des opérations longues, nécessitant des spécialistes, que les exigences économiques ne pouvaient pas toujours s'offrir... laissant peut-être ainsi le champ libre à des ateliers locaux plus ou moins officiels ou aux faussaires.

## **LA MONNAIE ANTIQUE DANS LES ALPES-MARITIMES**

Dans le cadre de cette première présentation, il n'est bien entendu pas question de faire état d'éléments statistiques (périodes, espèces, métaux, origines, ateliers, ...) basés à la fois sur l'ensemble de la bibliographie relative aux trouvailles monétaires (attestées mais disparues) et sur les études de collections (particulières et de musées), et à partir desquels des lignes ou des pistes sociales, politiques et économiques peuvent se dégager et être mises en relation avec les faits historiques et archéologiques. Cette étude est en cours.

Nous allons néanmoins tracer ici quelques grands axes d'une circulation globale de l'outil monétaire dans les Alpes-Maritimes (territoire faisant partie des anciennes Alpes Maritimae), à l'aide d'une liste non exhaustive de collections ayant fait l'objet d'une étude, ainsi que de quelques trouvailles isolées.

### **Les monnaies marseillaises**

#### **Les monnaies d'argent**

Sachant que les plus anciennes monnaies ayant circulé dans la région, dès les VIe/Ve s. av. J.-C., sont les oboles marseillaises, et ce en quantités et variétés conséquentes, nous pourrions penser que cette obole est également courante dans notre département.

Malheureusement, il n'en est rien. Les oboles, nombreuses dans le Var et les Bouches-du-Rhône, sont rares dans les Alpes-Maritimes, toutes époques confondues.

À ce jour, seuls ont été trouvés de rares exemplaires datés des IVe/IIIe s. av. J.-C. (Saint-Vallier/Col du Ferrier : Grouès, 1987 ; Vallauris/Les Encourdoules ; Vallauris/Le Pezou), ainsi que quelques exemplaires frappés au Ier s. av. J.-C. (Antibes/Résidences Port Vauban ; Cannes/Île Sainte-Marguerite ; Mougins/Le Guillet). Peu d'imitations scyphates (fines et « bombées », en cuvette) du milieu du Ier s. av. J.-C. ont été mises au jour (Lucéram/La Cime de la Plastra).

Malgré tout, un nouveau type d'obole ou plutôt d'hémiobole, que je nommerais « à la petite roue », apparemment local, au moins pour sa circulation, aurait été mis en évidence depuis à peine 2 à 3 ans près du littoral de notre département (D'Hermy, 2006).

Par contre, les drachmes légères, émises au milieu du IIe s. av. J.-C. et au Ier s. av. J.-C., constituent les monnaies marseillaises d'argent les plus communes dans notre département.

Plusieurs exemplaires, dont certains fourrés, ont été mis au jour sur les différents chantiers de fouilles (Antibes/Résidences Port Vauban ; Cannes/Île Sainte-Marguerite ; Gourdon/Le Village du Montet ; Vallauris/Les Encourdoules), ou lors de découvertes fortuites (Caussols, Escragnolles, Puget-Rostang - Rigaud, Le Rouret : Grouès, 1987 ; Saint-Cézaire : Goby, 1906, découverte d'un vase qui en aurait contenu 300 exemplaires).

On doit également signaler la présence de la diobole pourtant rare sur tout le territoire (Séranon/Les Combes Ouest ; Vallauris/Les Encourdoules).

## Les monnaies de bronze

Pour le bronze, toutes les espèces sont représentées.

Les grands bronzes sont assez rares mais bien répartis (Antibes/Résidences Port Vauban ; Beaulieu/Villa Nikita ; Gourdon/La Lauve ; Le Rouret/Le Camp du Bois : Goby, 1906 ; Vallauris/Les Encourdoules ; Vallauris/Le Pezou), et les très petits bronzes rarissimes (mais aussi très difficiles à repérer !) (Antibes/Résidences Port Vauban ; Cannes/Île Sainte-Marguerite).

Le moyen bronze est quant à lui plus fréquent sans pour autant être commun comme on pourrait s'y attendre dans la mesure où il n'est pas une très grosse valeur, encore qu'il faille faire une distinction métrologique entre le moyen bronze au taureau (Antibes/Résidences Port Vauban ; Beaulieu/Villa Les Lotus ; Cannes/Île Sainte-Marguerite ; Cannes/Villa Titi ; Gourdon/Le Village du Montet ; Vallauris/Les Encourdoules ; Vallauris/Le Pezou ; Villeneuve-Loubet/Vaugrenier) et le moyen bronze au trépied, plus lourd, dont les découvertes sont plus rares (Antibes/Résidences Port Vauban ; Cannes/Île Sainte-Marguerite ; Gourdon/La Troubade ; Nice/Oppidum de Cimiez ; Saint-Vallier/Col du Ferrier : Grouès, 1987).

Quelques exemplaires du petit bronze au taureau marchant, non rares mais assez peu fréquents, ont été trouvés sur plusieurs sites (Antibes/Résidences Port Vauban ; Beaulieu/Villa Les Lotus ; Cannes/Île Sainte-Marguerite ; Èze/Mont Bastide ; Gourdon/Le Village du Montet ; Mandelieu/Le Stade ; Vallauris/Les Encourdoules ; Vallauris/Le Pezou).

Par contre, seuls deux sites, à ce jour, semblent avoir livré des petits bronzes frappés après la défaite de -49 (Cannes/Île Sainte-Marguerite ; Vallauris/Les Encourdoules) : ceci est tout à fait compréhensible dans la mesure où ces monnaies, frappées en quantités réduites, par un pouvoir émetteur affaibli, ne pouvaient que faiblement circuler.

Mais, la monnaie marseillaise la plus courante est incontestablement le petit bronze au taureau chargeant dont les frappes s'échelonnent de la fin du IIIe s. au milieu du Ier s. av. J.-C. C'est la divisionnaire que l'on a accommodée à toutes les contingences économiques ou locales, celle qui a été vraisemblablement la plus imitée, celle qui servait aux transactions quotidiennes de base, celle, enfin, que l'on rencontre dans tous les sites où la présence humaine est attestée.

Notons, cependant, qu'il a tendance à se raréfier lorsqu'on s'éloigne du littoral, peut-être à cause d'un volume moins important de transactions domestiques en montagne.

## Les monnaies gauloises

Dans notre département, le monnayage gaulois n'est quasiment pas représenté, en tout cas, pas en terme d'outil ayant participé pleinement à l'économie locale.

Mis à part le fameux potin « au quadrupède » (animal indéterminé à quatre pattes !), dont le prototype est vraisemblablement le moyen bronze au taureau de Marseille (toujours pour prendre place dans le monnayage du moment, c'est-à-dire au moins à partir de la fin du IIe s. av. J.-C.) et que l'on rencontre un peu partout dans le monde celtique, très peu de monnaies gauloises y ont été trouvées.

Seules, quelques « pertes de passage », ou quelques monnaies de « substitution ponctuelle » ou de « dépannage » (forcé ou accepté), voire d'« offrande », sont à signaler (Antibes/Résidences Port Vauban et Cannes/Île Sainte-Marguerite : monnaie des Volques Arécomiques à la légende VOLCAE AREC ; Gourdon/La Troubade : monnaie des Bituriges Cubes ; Vallauris/Les Encourdoules et Villeneuve-Loubet/Vaugrenier : petit bronze nîmois au sanglier et à la légende ΝΑΜΑΣΑΤ).

Certains des potins évoqués, portant la légende MA (rappel de l'ethnique originelle : ΜΑΣΣΑΛΙΑ), appartiennent sans doute à des séries inaugurales que l'on ne retrouve pas dans les Alpes-Maritimes : le potin « local » semble plus fruste, induisant ainsi l'idée d'un « atelier » ou pour le moins d'une production plus tardive (milieu du Ier s. av. J.-C.), et peut-être locale eu égard aux nombres non négligeables d'exemplaires retrouvés sur différents sites du département (Antibes/Résidences Port Vauban ; Beaulieu/Villa Les Lotus ; Cannes/Île Sainte-Marguerite ; Vallauris/Les Encourdoules ; Vallauris/Le Pezou)

En somme, dans les Alpes-Maritimes, même si le brassage ethnique, lié aux échanges économiques, a pu avoir quelque importance, culturellement nous n'assistons pas à de brutales mutations consécutives à l'arrivée de la culture celtique (notamment de La Tène), et cela en dépit d'une toponymie locale offrant plusieurs éléments à connotation celtique. La numismatique elle-même tend à confirmer une assimilation progressive d'une population nouvelle sans acculturation décelable.



Il faut dire que les monnayages grec et romain étant localement fortement implantés, celui des Gaulois a, semble-t-il, eu du mal à percer ce quasi « monopole partagé ».

## Les monnaies romaines

Elles ont joué parfaitement leur rôle durant plus de sept siècles (fin IIIe s. av. J.-C./fin Ve s. ap. J.-C.) et sont, de façon générale, les plus fréquentes sur les chantiers de fouilles. La variété des types, liée notamment à la multiplication des ateliers, est « infinie ».

Un *victoriat* aurait été trouvé sur le territoire de Cannes, dans les environs du Mont Saint-Cassien.

Le denier en argent est représenté du IIIe s. av. J.-C. au Ier s. ap. J.-C. (Antibes/Résidences Port Vauban ; Beaulieu/Villa Les Lotus ; Cannes/Île Sainte-Marguerite ; Èze/Mont Bastide ; Èze/Moulin Oublié ; Vallauris/Les Encourdoules ; Villeneuve-Loubet/Vaugrenier).

Sa moitié, le quinaire, est également présente bien que rare (Villeneuve-Loubet/Vaugrenier).

L'as républicain, rare lui aussi, a peu circulé même si quelques exemplaires sont recensés (Cannes/Île Sainte-Marguerite ; Cannes/Mont Saint-Cassien ; Èze/Mont Bastide ; Gourdon/Le Village du Montet ; Lucéram/La Cime de la Plastra ; Mougins/Le Guillet ; Vallauris/Les Encourdoules ; Vallauris/Le Pezou).

Au début de notre ère, toutes les valeurs en alliage de bronze ont circulé dans les Alpes-Maritimes, y compris le semis (Antibes/Résidences Port Vauban ; La Colle-sur-Loup/Le Couladon ; Mougins/Le Guillet) et le quadrans augustéen (Antibes/Résidences Port Vauban ; Beaulieu/Villa Les Lotus ; Le Cannet/Le Bosquet ; Cannes/Île Sainte-Marguerite ; Gourdon/Le Village du Montet ; Mougins/Le Guillet ; Vallauris/Les Encourdoules ; Villeneuve-Loubet/Vaugrenier), alors même que ces petites monnaies, qui participaient aux échanges domestiques quotidiens, n'avaient pas vraiment pour vocation d'être utilisées loin de leur centre d'émission (Rome).

Les frappes de ces valeurs communes étaient localement insuffisantes de façon récurrente et ne permettaient qu'une très faible diffusion. Bien que réduite, leur présence dans notre département semble donc indiquer l'existence d'échanges réguliers au sein d'un territoire, rappelons-le, géré par Rome.

C'est en grande partie aux voyageurs tels que les marchands itinérants et les soldats, avant les particuliers, que l'on doit la circulation des espèces plus « importantes » comme le denier signalé plus haut (transactions entre commerçants), ou le sesterce (soldes des troupes, notamment) (la plupart des sites déjà mentionnés ; Valdeblore/Libre ; Vence/L'Éreste ; Sainte-Agnès/Le Château).

L'as, en cuivre ou en bronze, et, dans une moindre mesure, le dupondius sont des espèces « intermédiaires », utilisés par tous, et que l'on trouve « partout » (la plupart des sites déjà mentionnés ; Beuil/Le Cougne ; Levens/Le Pestrier ; Lucéram/Maïranesca ; Nice/Auberge de Cimiez).

C'est, sans doute, parmi ces trois dernières espèces qu'il faut rattacher les trois monnaies trouvées par Stanislas Bonfils sur le territoire de la commune de Menton :

- en 1867, une pièce « à l'effigie » de « Gordiano Pio » : sesterce probable de Gordien le Pieux ou Gordien III (238-244),

- en 1869, une monnaie « à l'effigie » de « Antoninus Augustus Pius » : as probable d'Antonin le Pieux (138-161),

- en 1872, une monnaie « à l'effigie » de « Marcus Aurelius Verus Antoninus » : as probable de Marc Aurèle (161-180) (Verus est le nom de son père biologique, Antoninus celui de son père adoptif).

À partir du IIIe s., l'antoninien d'argent est là (Nice/Les Thermes de Cimiez ; Villeneuve-Loubet/Vaugrenier), tout comme le follis d'argent, en fait de billon ou saucé (Nice/Les Thermes de Cimiez ; Saint-Étienne-de-Tinée/Roya), et celui de bronze (Gourdon/Le Village du Montet ; Mougins/La Borde-Carimaï), ces deux derniers relativement peu nombreux.

L'antoninien « dévalué », en bronze, est plus fréquent (la plupart des sites déjà mentionnés ; Nice/Auberge de Cimiez ; Nice/Oppidum de Cimiez ; Saint-Vallier-de-Thiey/Ponadiou ; Tourrette-Levens/Les Barri ; Villeneuve-Loubet/Saint-Andrieu).

La monnaie la plus courante devient le « petit bronze », terme qui englobe toutes les petites valeurs qui sont pléthores, du centenionalis constantinien (Carros/Notre-Dame-des-Selves ; Le

Tignet/Quartier de la Chapelle ; Tourrette-Levens/Les Barri) à l'AE4 du Ve s., plus ou moins officiel, plus ou moins fruste (Vallauris/Les Encourdoules).

Tous les « petits bronzes », de l'antoninien à l'AE4, échelonnés du IIIe au IVe s. et qui participaient de façon très active à l'économie locale, se retrouvent en fait sur quasiment tous les sites du département.

Les provenances géographiques de ces monnaies sont très diverses : un grand nombre d'ateliers de frappe, à partir du milieu du IIIe s., ont déjà été recensés pour les monnaies trouvées dans les Alpes-Maritimes : Alexandrie (Égypte), Antioche (Turquie), Aquilée (Italie), Arles (France), Cyzique (Turquie), Héraclée (Turquie), Illici (Espagne), Londres (Angleterre), Lyon (France), Milan (Italie), Nicomédie (Turquie), Ostie (Italie), Rome (Italie), Siscia (Yougoslavie), Thessalonique (Grèce), Ticinum (Italie), Trèves (Allemagne).

Nous le constatons, comme pour les monnaies gauloises, et toutes périodes confondues, seul l'or, à quelques exceptions près (Antibes/Anse Saint-Roch : *aureus* du Ier s. ; Toudon/La Condamine du Chastelas : trémissis du début du Ve s.), n'aurait pas circulé dans notre département. Réservées aux « Princes » et aux très grosses transactions entre propriétaires et négociants, les monnaies en or ne figuraient manifestement pas au rang de celles que l'on égarait.

De fait, si certains trésors nous offrent, irrégulièrement il faut s'en plaindre, ces « petites » merveilles, les découvertes isolées sont rarissimes.

### Les monnaies des « villes » romaines

Essentiellement deux espèces se partagent cette représentation. Il s'agit, nous l'avons entrevu, du petit bronze d'Antibes et du dupondius de Nîmes.

En ce qui concerne plus particulièrement la monnaie d'Antibes, nous aurions tendance à être plutôt déçus par le nombre relativement faible d'exemplaires trouvés en fouilles, sur des sites d'habitat en principe localisés tout près, voire au coeur du centre émetteur !

S'il est vrai que le petit bronze au taureau n'est plus guère frappé, bien qu'on le retrouve (avec ses imitations) encore longtemps dans la circulation monétaire, la frappe de la monnaie d'Antibes, son héritière pressentie, a du mal à « s'envoler ». Deux explications, parmi d'autres, peuvent être avancées : soit les besoins locaux étaient de moindre importance et alors les petits bronzes marseillais circulant suffisaient (tant bien que mal ?) à l'économie locale, soit l'atelier de fabrication mis en place n'a pas bénéficié des moyens de ses ambitions et avait des capacités de frappe faibles.

Néanmoins, cette monnaie est présente sur quasiment tous les sites ayant profité d'opérations de fouilles ainsi que, ponctuellement, sur d'autres sites recensés (Antibes/Résidences Port Vauban ; Aspremont/Moyen ; Beaulieu/Villa Les Lotus ; Cannes/Île Sainte-Marguerite (plus forte présence) ; Cannes/Villa Titi ; Gourdon/Le Village du Montet ; Lucéram/La Cime de la Plastra ; Mougins/Le Guillet ; Vallauris/Les Encourdoules ; Vallauris/Le Pezou ; Villeneuve-Loubet/Vaugrenier).

Seul, le site vraisemblablement cultuel (étude en cours) de La Cime de la Plastra à Lucéram, qui aurait livré, notamment, plusieurs centaines de ces monnaies allant des séries inaugurales aux derniers exemplaires frustes et de petits modules, fait exception à cette pauvreté relative, sans doute à la faveur de sa nature particulière. La monnaie antipolitaine y est majoritaire.

Le dupondius de Nîmes, malgré l'éloignement relatif de son centre d'émission, est bien représenté. On le trouve très souvent coupé en deux et rarement en bel état ; ces deux éléments dénotent un réel besoin et une forte circulation de l'espèce. Toutes les émissions sont représentées (Beaulieu/Villa Les Lotus ; Cannes/Île Sainte-Marguerite ; Cannes/Mont Saint-Cassien ; Èze/Mont Bastide ; Gourdon/Le Village du Montet ; Lucéram/La Cime de la Plastra ; Vallauris/Les Encourdoules ; Villeneuve-Loubet/Cloteirol ; Villeneuve-Loubet/Vaugrenier).

Ainsi, avec, en outre, la présence du semis à la légende NEM COL (Antibes/Résidences Port Vauban ; Lucéram/La Cime de la Plastra), on constate une bonne pénétration des monnaies nîmoises sur notre sol avec le petit bronze gaulois au sanglier et celui portant l'ethnique AREC en légende.

À côté des monnaies de ces deux villes majoritairement représentées, il faut signaler la timide présence du petit bronze de Cavaillon (La Turbie/Le Pueï ; Vallauris/Le Pezou ; Villeneuve-Loubet/Vaugrenier), celle rarissime du dupondius de Narbonne (Cannes/Île Sainte-Marguerite), ainsi que, peut-être, celle de Fréjus (Gourdon/Le Village du Montet ; Vallauris/Les Encourdoules : « MATAVO » ?).

## Les monnaies étrangères

Enfin, un certain nombre de monnaies étrangères ont été trouvées en fouilles ou de façon fortuite. On ne peut pas vraiment parler, en ce qui les concerne, de participation à la circulation monétaire locale tant leur variété est grande et leur fréquence faible, mais plutôt d'« accidents » liés aux échanges économiques, notamment ceux ayant comme pôle d'action les ports et autres lieux de transit de notre littoral méditerranéen.

Par voie terrestre, on peut se risquer à évoquer les pèlerinages culturels aux termes desquels, la nature « personnelle » de l'offrande monétaire n'imposait pas l'utilisation obligatoire de la monnaie reconnue localement lors des échanges entre particuliers et commerçants. Cela dit, on gardera bien entendu à l'esprit que la monnaie utilisée pour cette offrande « étrangère » pouvait tout aussi bien provenir directement de son pays d'origine par le donateur étranger, qu'avoir été récupérée localement à la faveur d'un des « accidents économiques » évoqués plus haut.

Les plus « courantes » sont les monnaies d'Afrique du Nord, notamment celles de Carthage (IIIe/IIe s. av ; J.-C.) (Beaulieu/Villa Les Lotus ; Cannes/Mont Saint-Cassien ; Vallauris/Les Encourdoules ; Vallauris/Le Pezou) et celles de Numidie (Ier s. av. J.-C.) (Beaulieu/Villa Les Lotus).

Les monnaies d'Ibérie ne sont pas rarissimes (dès le IIIe s. av. J.-C.) (Beaulieu/Villa Les Lotus ; Cannes/Île Sainte-Marguerite ; L'Escarène/Pifourchier ; Mougins/Le Guillet ; Villeneuve-Loubet/Vaugrenier).

Viennent ensuite celles de Grèce (dès les Ve/IVe s. av. J.-C.) avec :

- l'Italie : la Campanie (Antibes/Résidences Port Vauban ; Beaulieu/Villa Les Lotus) et le Bruttium (Cannes/Île Sainte-Marguerite : Arnaud, 2001),

- la Macédoine : Vallauris/Les Encourdoules,

- la Locride : Beaulieu/Villa Les Lotus,

- la Sicile : Alaisa (Beaulieu/Villa Nikita) ; Agrigente (Cannes/Île Sainte-Marguerite) ; Syracuse (Séranon/Le Cornet),

- s'il ne s'agit pas d'une drachme marseillaise, une « pièce d'argent grecque » aurait été trouvée à Èze/Mont Bastide (Octobon, 1974).

Enfin, on citera l'Égypte ptolémaïque (IIIe s. av. J.-C.) (Lucéram/La Cime de la Plastra), la Sardaigne punique (IIIe s. av. J.-C.) (Antibes/Résidences Port Vauban), et la Syrie romaine (Ier s. av. J.-C.) (Villeneuve-Loubet/Vaugrenier).

## La circulation des métaux

Nous avons vu que l'or n'a quasiment pas circulé dans notre département, qu'il soit « local », c'est-à-dire gaulois ou romain (nous n'avons aucune trace d'un monnayage d'or marseillais), ou étranger.

L'argent n'est guère mieux loti. Les pourcentages des monnaies d'argent de bon titre figurant dans les collections issues d'opérations de fouilles ou de sauvetage sur les sites des Alpes-Maritimes, y compris les monnaies fourrées et les monnaies étrangères, ne dépassent jamais les 7 % pour une moyenne établie à 4 % : Antibes/Résidences Port Vauban : 3 % ; Cannes/Île Sainte-Marguerite : 4 % ; Cannes - Mandelieu/Mont Saint-Cassien - Stade : 3 % ; Èze/Mont Bastide : 6 % ; Gourdon/Le Village du Montet : 4 % ; Mougins/Le Guillet : 3 % ; Vallauris/Les Encourdoules : 5 % ; Vallauris/Le Pezou : 4 % ; Villeneuve-Loubet/Vaugrenier : 7 %).

## La fin provisoire de la circulation monétaire

Avec les derniers petits bronzes romains de la fin du Ve s., nous sommes au seuil de l'Antiquité tardive dont l'aboutissement, au VIe s., marquera la fin provisoire de la circulation monétaire dans les Alpes-Maritimes.

Le solidus et le semissis d'or n'y ont apparemment pas circulé et, en ce début du haut Moyen Âge et des temps difficiles des « invasions », plus aucune monnaie ne sera frappée localement.

Quant aux monnaies mérovingiennes, elles seront rarissimes sur tout le territoire, en dehors des découvertes de trésors (Nice/Cimiez) qui ne participent pas vraiment à la circulation monétaire !

## RETOUR AUX SOURCES

Enfin, nous ne résistons pas au plaisir de terminer cette courte présentation par un « retour aux sources » moins « savant », avec la première monnaie de Gaule, l'obole, et un extrait (p. 234-235) d'un roman historique écrit sur fond de « *guerre de libération nationale* » entre Ligures et Marseillais, basé sur les dernières connaissances archéologiques.

*Les guerriers nus* (1993, Fédérop) est le titre de l'ouvrage de Jean-Marie Lamblard qui, à notre avis, a su exprimer simplement, en peu de mots, sans le dire, et de façon non égalée, la dualité terrible et cruelle, entre envoûtement et servitude, d'un outil et de son impact futur sur nos sociétés :

*La matrone cale la jarre ruisselante contre sa hanche et offre l'eau à son entourage. Devinant la soif de Dolios, elle lui en propose. À son appel, une fillette accourt portant un gobelet de bois qu'elle emplit à ras bord et tend à l'étranger. L'enfant rit de toutes ses dents. Dolios, un instant surpris, accepte enfin l'offre et se désaltère avec un évident plaisir. De tous côtés on félicite la fillette et sa mère pour avoir trouvé le cadeau qui fasse plaisir au visiteur nanti. Une autre enfant se présente, elle tient dans sa main une poignée d'amandes. L'homme est confus, il ne sait comment l'éconduire sans blesser les donateurs. Il détourne la tête, tente un geste de refus, mais dix visages sont là qui attendent, ravis, que l'offre soit agréée. Il se sent pris au piège des cadeaux. Imprévoyant, il n'a pas sur lui les quelques babioles qui lui permettraient d'être aimable et de ne pas perdre la face en devenant leur débiteur. À la fin, il accepte les amandes et donne en échange une piécette d'argent. La fillette demeure pétrifiée, elle n'ose refermer les doigts sur la médaille. Petite, comme l'un de ses ongles nacrés, l'obole brille au centre de sa paume, on y reconnaît une tête féminine casquée. Le cadeau, aussitôt, engendre un attroupement. Une obole de Massalia permet d'acheter un agneau ou son équivalent, mais sa valeur symbolique est ici bien plus lourde. La disproportion avec une poignée d'amandes est provocante. Dolios perçoit après coup ce que son geste peut avoir d'insultant pour cette famille qui déployait sa générosité d'hôte en déléguant l'enfant porteur d'offrande vers l'étranger, et qui se retrouve obligée pour davantage. Il détourne la tête pour échapper aux regards blessés, et se retrouve devant le visage bouleversé de la première fillette qui lui avait offert le gobelet d'eau et n'avait reçu rien en retour.*

« *Merci ! Merci !* », Dolios à la ronde fait le geste de gratitude, au bord de l'effolement et du désarroi.

## BIBLIOGRAPHIE

- ARNAUD Annie, 2001, L'occupation de l'île Sainte-Marguerite dans l'Antiquité (Îles de Lérins, Cannes), dans *Habitat rural antique dans les Alpes-Maritimes*, APDCA, Antibes, p. 13-31.
- D'HERMY Henri, 2006, Une émission monétaire inédite à la roue localisée dans la partie orientale des Alpes du Sud, *MIPAAM*, XLVIII, p. 23-28.
- GOBY Paul, 1906, Monnaies massaliotes provenant de l'arrondissement de Grasse (Alpes-Maritimes), Valence, p. 7-11.
- GROUËS Charles, 1987, Les Grecs de Nikaïa commerçaient-ils avec les Ligures de l'intérieur ? *Annales du Cercle Numismatique de Nice* (1986), p. 15-21.
- OCTOBON F. C. E., 1974, Le castellaras du Mont Bastide à Èze (Alpes-Maritimes), *MIPAAM*, XVI, p. 5-58 (p. 45).
- SALICIS Claude, *MIPAAM*, XXXIX à XLVIII (études numismatiques).